

# Idées pour...

## Attirer les talents et les entreprises

### Un état des lieux encourageant

Située au cœur du marché unique européen, la France dispose d'atouts déterminants pour attirer les talents et les entreprises. Parmi eux, on trouve la qualité de ses infrastructures et de sa main d'œuvre, ainsi que le dynamisme de sa région-capitale. Plusieurs éléments nuisent néanmoins à l'attractivité française : une fiscalité lourde et instable, une politique d'accueil insuffisante des travailleurs étrangers, un système éducatif trop « franco-français », des retraites peu lisibles.

La perspective du Brexit et l'internationalisation croissante des carrières dès l'Université offrent une opportunité unique à la France pour se hisser aux toutes premières places.

### Attirer les talents étrangers...

#### Un meilleur accueil

##### L'enseignement supérieur : fer de lance d'une stratégie d'attractivité

- Améliorer l'accueil des étudiants internationaux en s'assurant que chaque groupement universitaire dispose de plates-formes compétentes dans tous les domaines utiles (visa, logement, santé, etc.) et évaluer régulièrement ces structures. La qualité a un prix : introduire dans l'enseignement supérieur public un co-paiement différencié pour les étudiants extérieurs à l'Union européenne.
- Créer des pôles universitaires de renommée mondiale en renforçant le mouvement déjà amorcé autour de quelques sites.
- Engager davantage les universités dans l'innovation en favorisant l'implication de la communauté scientifique dans les dynamiques entrepreneuriales (par exemple, encourager la présence de scientifiques dans les conseils d'administration des entreprises et d'entrepreneurs dans les instances universitaires).

##### Mieux accueillir les professionnels étrangers : de l'aéroport à la pension de retraite

- Faciliter l'accès à la capitale (Charles-de-Gaulle express) et la mobilité en Île-de-France.
- Mieux recevoir les hauts potentiels et leurs familles : créer un guichet régional unique, simplifier les procédures d'accueil et promouvoir une démarche qualité qui doit être évaluée. Ouvrir de nouvelles classes internationales, de l'école au lycée.
- Rendre le système de retraites français plus lisible et modulaire. Améliorer la portabilité internationale des droits et l'information individuelle *via* une plate-forme unique.

## Investir...

### Une fiscalité plus équilibrée et une intervention publique optimisée

#### Limiter les distorsions fiscales...

- Stopper l'extension du régime des impatriés qui offre aux cadres étrangers une fiscalité temporairement allégée.
- Enclencher une concertation européenne sur l'imposition des hauts revenus. Pour préserver l'équité fiscale, les ménages mobiles les plus qualifiés ne doivent pas pouvoir échapper à l'impôt.

#### ... et combattre nos handicaps

- Stimuler les investissements risqués : simplifier l'accès et clarifier la fiscalité relative aux investisseurs étrangers dans les fonds de capital-risque. Inciter les entrepreneurs à réinvestir leurs plus-values dans l'écosystème d'innovation *via* un dispositif de report de la fiscalité plus large que celui récemment institué ( le compte « PME innovation » adopté en LFR 2016).
- Mieux accompagner l'activité entrepreneuriale en développant la culture du conseil aux entreprises au sein de l'administration fiscale (par exemple, *tax inspector* britannique qui limite l'incertitude fiscale).

#### Mieux cibler l'action publique

- Clarifier l'action de la Banque publique d'investissement (Bpifrance) : ne pas en faire un substitut aux investisseurs privés, mais orienter son activité vers l'émergence d'une industrie du capital-risque autonome. Évaluer les coûts et bénéfices de son action relativement aux multiples dispositifs de défiscalisation actuels.
- Contre la « guerre des cerveaux » : pour éviter d'investir à fonds perdus, coordonner les budgets de l'enseignement supérieur en Europe. Le choix de financer l'enseignement supérieur sur des fonds publics impose de coordonner, voire de mutualiser partiellement les efforts des États membres.

### Pour en savoir plus



**Renforcer le capital-risque français**, Marie Ekeland, Augustin Landier et Jean Tirole, *Note du CAE*, n° 33, juillet 2016.

**Préparer la France à la mobilité internationale croissante des talents**, Cecilia García-Peñalosa et Étienne Wasmer, *Note du CAE*, n° 31, mai 2016.

**L'attractivité de la France pour les centres de décision des entreprises**, Farid Toubal et Alain Trannoy, *Note du CAE*, n° 30, avril 2016.